

# BILAN DE LA RECHERCHE SUR LES ORPHELINS (2014-2019)

Cécile Flammant, 27 mai 2019

En jaune les éléments qui devront être actualisés en temps utiles.

## 1. Histoire du projet

En 2014, la Fondation Ocirp a sollicité Sophie Pennec, chercheuse à l'Ined, pour réaliser une étude sur les orphelins en France. En effet, Sophie Pennec est l'auteure, avec Alain Monnier (ancien chercheur de l'Ined) d'une série d'articles sur l'orphelinage parue au début des années 2000. Leur recherche portait notamment sur l'estimation du nombre d'orphelins de moins de 25 ans en 1999, la tendance de l'orphelinage au fil du 20<sup>ème</sup> siècle, les décès parentaux à tous les âges, les caractéristiques des familles constituées d'un parent veuf et de ses enfants orphelins. La Fondation Ocirp s'est emparée de leur estimation (800 000 orphelins d'un parent ou des deux de moins de 25 ans ; « un enfant par classe ») pour communiquer sur l'orphelinage. En 2014, elle souhaite disposer d'une estimation plus récente, mais aussi développer la connaissance de ce groupe d'enfants « invisible » dans la recherche scientifique sur les familles contemporaines. La Fondation a donc proposé de financer quatre années de recherche sur l'orphelinage ; cette proposition a été concrétisée par la signature d'une convention de recherche entre la Fondation Ocirp et l'Ined (novembre 2014 – novembre 2018).

Sophie Pennec m'a recrutée en novembre 2014 pour réaliser cette recherche, alors que je venais de terminer mon stage de Master en Démographie à l'Ined. J'ai été chargée d'études de novembre 2014 à novembre 2015, puis j'ai rédigé un projet de thèse et j'ai été accueillie et financée par l'Ined en tant que doctorante de novembre 2015 à décembre 2018. J'ai à mon tour sollicité Laurent Toulemon pour diriger ma thèse, et Sophie Pennec pour la co-diriger ; j'ai été accueillie au Centre de Recherche de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1 (CRIDUP).

Durant quatre années, nous avons rendu à la Fondation Ocirp un rapport tous les six mois, présentant des résultats sur un aspect particulier de la recherche. Un mini-site de l'Ined a été mis en place ([orphelins.site.ined.fr](http://orphelins.site.ined.fr)) sur lequel ces rapports semestriels sont accessibles en téléchargement (onglet « La recherche »). J'ai également participé à plusieurs journées d'études et colloques internationaux, dans les lesquels j'ai communiqué ou présenté des posters.

Fin mai 2019, trois projets d'articles sont en cours : (1) un article pour la revue anglophone Demographic Research, qui a été expertisé et qui est actuellement en cours de correction, dans l'objectif de resoumettre très prochainement ; (2) un Population et Sociétés (4 pages pour le « grand public »), actuellement à l'état de version préliminaire ; (3) un article pour la revue Recherches Familiales (revue de la Cnaf), actuellement à l'état de projet.

J'ai soutenu la thèse le 9 mai 2019 (c'est-à-dire six mois après la fin de la convention avec la Fondation). Je m'apprête à quitter le projet « Orphelins » et réalise donc ici le bilan de ces quatre années de recherche, afin de faciliter son éventuelle reprise future par de nouveaux ou nouvelles chercheur·e·s.

Ce document présente d'abord un résumé thèse des résultats de la recherche, puis établit la liste de tous les documents rattachés (rapports pour la Fondation, thèse, communications et posters, articles, autres documents) avec une brève description, leur sommaire éventuel, et le moyen d'y accéder.

Les résultats (classeurs Excel), les programmes SAS, certains articles cités dans les bibliographies (format PDF), la plupart des documents rattachés (format Word ou PDF), les diaporamas des

communications (format Powerpoint), etc., sont archivés sur un disque dur de Laurent Toulemon (attention, les programmes SAS et feuilles de Excel de résultats ne sont pas tous triés ni annotés).

## 2. Résumé de la recherche

Dans le champ académique, très peu de choses qui ont été écrites les orphelins, dans le contexte actuel d'un pays riche, en paix, et donc avec une mortalité adulte faible. Cette recherche s'inscrit dans la continuité des travaux d'Alain Monnier et Sophie Pennec (2003 ; 2005 ; 2006), et s'inspire également de la thèse de la sociologue Isabelle Delaunay-Berdaï sur le veuvage précoce en France (dans laquelle il est question du veuvage avec enfants). Ces deux recherches abordent le même objet : le décès d'un adulte au sein d'une jeune famille, du point de vue des survivants et survivantes : d'un côté le ou la conjoint·e survivant·e, de l'autre le(s) enfant(s) orphelin(s).

Un orphelin est un enfant qui a perdu un ou deux parents par décès (Monnier, 2011). Les enfants qui sont « privés » d'un parent pour une autre raison que le décès (abandon ou absence de filiation) ne sont pas comptés comme orphelins. Cette définition pose deux questions : définir l'âge en dessous duquel on considère que l'orphelinage est « précoce » (en effet, les décès parentaux concernent presque tout le monde, mais les décès parentaux pendant l'enfance, l'adolescence voir le début de l'âge adulte sont rares, et ont des conséquences non seulement psychologiques mais aussi économiques et sociales) ; définir le lien parental (sachant que ce lien comporte une dimension biologique, une dimension juridique et une dimension concrète ou quotidienne, qui ne coïncident pas toujours). Du point de vue de l'âge, nous avons choisi d'estimer l'orphelinage jusqu'à l'âge de 25 ans, en distinguant les mineurs (0-17 ans) et les jeunes majeurs (18-24 ans). Cette dernière tranche d'âge permet de tenir compte de la période de transition vers l'autonomie financière et résidentielle qui s'étend entre la majorité et le début voire le milieu de la vingtaine. Du point de vue du lien parental, nous avons fait le choix de retenir la définition légale du lien parental : un parent est un adulte qui a reconnu ou adopté son enfant (ce qui exclut d'une part les pères qui n'ont pas reconnu leur enfant, d'autre part les beaux-pères et les belles-mères qui élèvent quotidiennement un enfant avec lequel ils n'ont pas de filiation).

Plusieurs types de données fournissent une information sur les décès parentaux précoces. Les données au niveau individuel proviennent de deux types de sources : les enquêtes en population générale et les données administratives (en effet, ni le recensement ni l'état civil ne fournissent d'information sur le statut vital des parents). Ces données permettent d'une part d'estimer l'orphelinage en 2015, d'autre part d'étudier l'environnement familial des orphelins. À ces données individuelles s'ajoutent les données agrégées de l'état civil sur la mortalité et la fécondité des adultes, combinées aux données de l'échantillon démographique permanent (EDP), qui sont utiles pour l'estimation de l'orphelinage précoce. Nous avons donc mobilisé cinq sources différentes :

- Les enquêtes Famille de 1999 et 2011 : ces enquêtes portent sur des échantillons de grande taille et interrogent les adultes enquêtés (18 ans et plus) sur le décès éventuel de leur parent et sur l'année de décès. Les notions de « père » et de « mère » sont élargies à l'homme et à la femme qui ont élevés la personne enquêtée. De plus, dans l'enquête de 1999, on peut dans une certaine mesure savoir si les enfants des adultes enquêtés sont orphelins ou non, mais cela n'est plus possible dans l'enquête Famille de 2011 car la question sur la rupture de la dernière union (par séparation ou par décès) n'est pas plus posée).
- Le Tronc commun des enquêtes de l'Insee auprès des ménages (TCM, 2005-2013) : il s'agit d'un questionnaire qui comprend une question sur la présence du père et une question sur la présence

de la mère dans le logement, avec une modalité de réponse qui enregistre les décès parentaux. Ces deux questions sont posées pour tous les membres du ménage, y compris les mineurs. Ce questionnaire est introduit dans la majorité des enquêtes que l'Insee réalise régulièrement auprès des ménages. Il est donc possible de mettre ensemble plusieurs enquêtes pour constituer un échantillon de grande taille échantillon : nous avons utilisé 21 enquêtes réalisées entre 2005 et 2013 (23 enquêtes dont deux ont été tout de suite éliminées en raison de la mauvaise qualité des données sur les décès parentaux). Le TCM est la seule source de données sur les mineurs orphelins dans la population générale, c'est donc à partir de cette source que nous avons étudié leur environnement familial.

- L'état civil : nous avons utilisé les quotients de mortalité selon l'âge, le sexe et l'année civile et les effectifs de naissances selon l'âge, le sexe et l'année civile dans un « calcul démographique » basé sur la loi de Lotka pour estimer la proportion d'orphelins. En effet, Lotka (1939) a montré que, dans une génération d'enfants, la proportion d'orphelins dépend de la mortalité selon l'âge des adultes et de l'âge auquel les adultes ont eu leurs enfants.
- L'échantillon démographique permanent (EDP) : l'EDP est un appariement des données de l'État-civil et des recensements de la population pour environ 1% de la population depuis 1968, puis 4% à partir des années 2000. Le critère d'échantillonnage est celui du jour de naissance : les individus nés l'un des 4 jours EDP (fichier originel) puis l'un des 16 jours EDP (agrandissement) qui déclarent un événement d'État-civil en France métropolitaine, ou qui remplissent un bulletin individuel au recensement font partie du panel. L'EDP fournit des informations individuelles à la fois sur les enfants eus et sur le décès éventuel. Il permet donc d'étudier les différences de mortalité entre les adultes sans enfant et les parents, et d'estimer la mortalité parentale (qui est un peu plus faible que la mortalité de l'ensemble des adultes), afin d'améliorer l'estimation de l'orphelinage par calcul démographique à partir des données de l'état civil.
- La base nationale sur les allocataires des Caisses d'allocations familiales : elle permet d'étudier les familles qui bénéficient de l'allocation de soutien familial (ASF, allocation versée aux parents qui assument seuls la charge financière de leur(s) enfant(s), et aux adultes ou aux couples qui recueillent un enfant privé de l'aide de ses deux parents), selon la raison de l'absence d'un parent (décès ou autre raison). La base de données de la Cnaf fournit également des informations sur la composition de la famille, les caractéristiques sociodémographiques des parents et sur les ressources économiques des familles.

La recherche comprend deux parties, chaque partie permettant de répondre à plusieurs questions :

- 1) Une première partie centrée sur la démographie de l'orphelinage
  - Combien y avait-il de jeunes orphelins d'un parent ou des deux en 2015 en France métropolitaine ? Quelle part de l'ensemble des jeunes ce nombre représente-t-il ?
  - Quelle est la tendance de l'orphelinage précoce depuis 1999 (date de l'estimation réalisée par Monnier et Pennec) ? Quel est le poids de la baisse de la mortalité des adultes dans cette évolution, et quel est le poids du retard des naissances ?
  - Quel est l'ampleur du différentiel social d'orphelinage ?
- 2) Une deuxième partie centrée sur l'étude de l'environnement familial des mineurs orphelins, dans laquelle nous comparons ces enfants aux enfants qui ne sont pas orphelins, en tenant compte de la structure familiale.
  - Avec qui vivent les mineurs orphelins ? Quelle part d'entre eux vivent avec un parent ? Sont-ils dans une famille monoparentale, une famille recomposée, un ménage complexe ? Quelles sont les caractéristiques de leurs fratries ?

- Quels sont les types de ressources économiques des familles des orphelins ? Quel est leur niveau de vie ? Les familles qui comptent au moins un enfant orphelin ont-elles un plus grand risque d'avoir faible niveau de vie que les familles dont aucun enfant n'est orphelin ?

À partir de trois sources de données (les enquête Famille ; le TCM ; l'état civil combiné à l'EDP) nous avons réalisé trois estimations de la courbe de l'orphelinage selon l'âge en tenant du sexe du parent décédé, puis nous avons comparé les trois résultats. Les résultats n'étant pas tout à fait identiques, on peut retenir deux choses : d'abord, il manque très probablement des orphelins dans les enquêtes en population générale (les estimations construites à partir des enquêtes Famille et du TCM étant plus basse que celle construite à partir des données de l'état civil) ; ensuite, les résultats se situent dans des mêmes ordres de grandeur suffisamment proche pour pouvoir fournir une estimation moyenne. En 2015, il y avait 610 000 orphelins de moins de 25 ans (soit 3,3% des 0-24 ans), dont 250 000 mineurs orphelins (soit 1,8% des 0-17 ans). Cette estimation moyenne est solide à 10% voire 15% près, puisque l'estimation la plus basse est de 550 000 orphelins de moins de 25 ans ; et l'estimation la plus haute est de 700 000. Enfin, les trois-quarts des orphelins de moins de 25 ans sont des orphelins de père dont la mère est vivante ; presque un quart sont des orphelins de mère dont le père est vivant ; et une toute petite minorité sont orphelins de père et de mère (à peine un orphelin sur cent, mais cette estimation est particulièrement fragile).

Notre estimation pour 2015 est inférieure de presque 25% à celle de Monnier et Pennec pour 1999 : il s'agit de la « tendance apparente » de l'orphelinage (calculée en comparant directement entre les deux estimations). Cependant, la tendance apparente n'est pas très solide puisque d'une part les deux estimations ne sont pas très précises (il s'agit plutôt d'ordres de grandeur), d'autre part elles n'ont pas été réalisées à partir des mêmes données ni des mêmes méthodes. Nous avons repris les données et les modèles utilisés pour construire notre estimation pour 2015, pour construire une estimation pour 1999 et en déduire l'évolution entre 1999 et 2015, selon le groupe d'âge et le sexe du parent décédé. Globalement la tendance est plus faible que la tendance apparente. D'un côté, la mortalité des adultes diminue, ce qui va dans le sens d'une diminution de la proportion d'orphelins ; d'un autre côté, les parents ont leurs enfants de plus en plus tard, donc ils sont en moyenne de plus en plus âgés, ce qui va dans le sens d'une augmentation de la proportion d'orphelins. La décomposition de l'évolution entre 1999 et 2015 montre que l'effet de la baisse de la mortalité des adultes domine sur l'effet du retard des naissances, ce qui explique que l'orphelinage a diminué au cours des 15 dernières années ; mais que l'effet de la baisse de la mortalité des adultes a été compensé en grande partie l'effet du retard des naissances, ce qui explique que la baisse de l'orphelinage ait été plutôt faible au regard des progrès dans la lutte contre la mortalité précoce.

Puisque la mortalité des adultes, et notamment des hommes, est fortement différenciée selon la catégorie sociale, on peut s'attendre à ce que la proportion d'orphelins, et notamment d'orphelins de père, soit différente selon l'origine sociale des enfant (ce qui était le cas en 1999). Nous avons mesuré la proportion d'orphelins selon la catégorie socioprofessionnelle du père et selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère (en constituant cinq groupes de CSP : inactifs, inactives ; profession inconnue ; indépendant·e·s ; ouvrier·e·s et employé·e·s ; cadres et professions intellectuelles). Il ressort que l'orphelinage paternel est beaucoup plus différencié socialement que l'orphelinage maternel. Par rapport aux enfants dont le père est cadre ou profession intermédiaire, ceux dont le père est ouvrier ou employé ont un risque deux fois plus élevés de devenir précocement orphelin de père ; et ceux dont le père est inactif ont un risque quatre fois plus élevés. Par rapport aux enfants dont la mère est active (quelle que soit sa profession), ceux dont la mère est inactive ont un risque 2 à 3 fois plus grand de devenir précocement orphelins de mère.

Plus de neuf orphelins mineurs sur dix vivent avec un parent : un peu plus de 70% des orphelins mineurs vivent avec leur mère et 20% vivent avec leur père. Les orphelins de mère ont un plus grand risque de ne pas vivre avec leur père que les orphelins de père de ne pas vivre avec leur mère. La répartition des orphelins selon le type de ménage est très proche de celle de l'ensemble des enfants qui vivent avec un seul parent (les enfants peuvent vivre dans trois types de ménages : ménage constitué d'une famille monoparentale, c'est-à-dire constituée d'un parent unique et de son ou ses enfants ; ménage constitué d'une famille recomposée, c'est-à-dire constitué d'un couple et de ses enfants dont l'un au moins est l'enfant d'un seul des deux membres du couple ; ménage complexe, c'est-à-dire qui n'est pas seulement constitué d'un adulte ou d'un couple et de son ou ses enfants). La grande majorité des orphelins qui vivent avec leur mère sont dans une famille monoparentale, les autres sont généralement dans une famille recomposée, et seule une très petite partie vit dans un ménage complexe. Parmi les orphelins qui vivent avec leur père, la situation la plus fréquente est également d'être dans une famille monoparentale, mais cela est plus rare que pour les orphelins qui vivent avec leur mère, car les orphelins qui vivent avec leur père sont plus souvent dans une famille recomposée.

Il existe une large littérature sur la pauvreté dans les familles monoparentales (notamment les familles monoparentales maternelles), mais dans ces recherches la notion de monoparentalité est prise d'un bloc, sans distinguer selon l'événement générateur de la monoparentalité. Nous avons utilisé des modèles de régression logistique pour comparer le niveau de vie des familles qui comptent au moins un enfant orphelin à celui des familles dont aucun enfant n'est orphelin, en tenant compte de la structure familiale (deux parents ; un seul parent ; un parent et un beau-parent) et de variables qui impactent le niveau de vie (la position sociale, mesurée par le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle du père ou de la mère, et l'âge, mesuré par l'âge du plus jeune enfant). Le niveau de vie est un indicateur qui permet de comparer des ménages de taille et de structure différentes : il correspond au revenu total du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (facteur qui tient compte du nombre de personnes dans le ménage et de leur âge). Nous avons pris comme indicateur de faible niveau de vie le fait de se situer dans le premier quintile (les 20% des familles qui ont le plus faible niveau de vie) : il s'agit donc d'un indicateur de faible niveau de vie, qui inclut des familles situées un peu au-dessus du seuil de pauvreté calculé par l'Insee (niveau de vie inférieur à 50% voire 60% du niveau de vie médian). Les modèles montrent que les familles avec orphelins n'ont pas un plus grand risque de faible niveau de vie que les familles sans orphelin lorsque l'on contrôle par la structure familiale et la position sociale des parents : à structure familiale identique, les familles avec orphelins sont un peu plus souvent défavorisées que les familles sans orphelins, parce que dans ces familles la position sociale des parents est moins favorable (en particulier le niveau de diplôme, qui se répercute sur la profession exercée et donc les revenus).

Finalement, cette recherche remet en lumière le phénomène de l'orphelinage précoce en France après les travaux de Monnier et Pennec, en mobilisant des données nouvelles et en s'intéressant à des aspects qu'eux n'avaient pas ou peu étudié, tels que l'environnement familial des orphelins et le niveau de vie des familles dans lesquels ces enfants vivent. Cependant, certaines questions méritent d'être approfondies, en particulier la question des orphelins de père et de mère (voire tous les orphelins qui ne vivent avec aucun parent). En effet, il s'agit du groupe d'orphelins le plus démuné en termes de soutien parental, mais il est difficile de connaître précisément leur nombre ou leur situation familiale à partir des enquêtes en population générale, dans lesquels ils sont peu nombreux.

### 3. Liste des documents existants

#### 3.1 La thèse : *Approche démographique de l'orphelinage précoce en France*

Résumé : les orphelins (enfants, adolescents et jeunes adultes qui ont perdu un ou deux parents par décès) n'ont pas de statut spécifique en France et la statistique publique ne produit pas d'estimation de leur nombre. À partir de trois sources de données (Tronc commun des enquêtes auprès des ménages ; enquêtes Famille de 1999 et 2011 ; Etat-civil), nous estimons qu'environ 600 000 jeunes de moins de 25 ans sont orphelins d'un parent ou des deux en France en 2015, soit 3% de cette tranche d'âge. Les trois-quarts d'entre eux sont des orphelins de père dont la mère est vivante. L'orphelinage précoce paternel est plus différencié socialement que l'orphelinage précoce maternel. La proportion d'orphelins a diminué depuis 1999, ce qui est cohérent avec la baisse de la mortalité des adultes ; cependant, le retard des naissances a compensé en partie l'effet de cette baisse de la mortalité des adultes sur la proportion d'orphelins. Alors que dans l'imaginaire collectif, l'image de l'orphelin est celle d'un enfant privé de ses deux parents et vivant dans un orphelinat, la réalité de l'orphelinage au début du 21ème siècle est très éloignée de cette représentation issue du passé. La très grande majorité des mineurs orphelins ont un parent vivant et résident avec lui, le plus souvent dans une famille monoparentale, sinon dans une famille recomposée. Les familles des orphelins ont un risque un peu plus grand d'avoir un faible niveau de vie que les autres familles de même structure et cela s'explique principalement par leur position socioéconomique moins favorable.

209 pages (dont une trentaine de page d'annexes).

Accès

[theses.fr](http://theses.fr)

[orphelins.site.ined.fr](http://orphelins.site.ined.fr)

Archined

En version papier à la bibliothèque de l'Université Paris 1 et à la bibliothèque de l'Ined

#### 3.2 Rapports semestriels pour la Fondation Ocirp

##### **Premier rapport (mai 2015) : Définir, compter, caractériser les orphelins : revue de la littérature existante**

Ce rapport est consacré à la rédaction de l'état de l'art (synthèse des connaissances) sur l'orphelinage, à la définition de l'orphelinage et de la catégorie des « jeunes orphelins » et à la présentation de quelques méthodes qui seront utilisées pour dénombrer les orphelins.

En France comme en Europe, il existe très peu d'études consacrées spécifiquement aux enfants orphelins, que ce soit en sociologie ou en démographie de la famille. La recherche que nous menons sur les enfants et les jeunes orphelins d'un parent ou des deux s'inscrit dans le prolongement des travaux d'Alain Monnier et Sophie Pennec sur l'orphelinage précoce d'une part et des travaux d'Isabelle Delaunay-Berdaï sur le veuvage précoce d'autre part.

Ce rapport a été repris en grande partie dans le premier chapitre de la thèse. La première partie du rapport constitue (avec modifications) dans la seconde partie du premier chapitre ; les deuxièmes et troisièmes parties du rapport constituent (avec modifications) la première partie du premier chapitre.

Accès

## **Deuxième rapport (novembre 2015) : Estimation de l'orphelinage précoce à partir d'enquêtes en population générale**

Ce rapport présente les deux séries d'enquêtes en population générale qui sont utilisées dans la recherche : les enquêtes Famille de 1999 et 2011 ; le Tronc commun des enquêtes réalisées par l'Insee auprès des ménages (2005 -2013, 24 enquêtes). Dans ce rapport, nous avons également mobilisé l'enquête Erfi, qui a été abandonnée par la suite. Ce rapport est consacré à l'analyse de qualité des données et à la construction des premières estimations de la proportion d'orphelins et du nombre d'orphelins, en utilisant d'abord les données brutes puis en appliquant plusieurs modèles.

Il est accompagné d'un résumé de deux pages qui présente les principaux résultats.

Il a été en partie repris dans la thèse : la présentation des données (les enquêtes Famille et le TCM ; mais pas l'enquête Erfi) et l'évaluation de leur qualité ont été intégrées dans la dernière partie du premier chapitre de la thèse. Une seule estimation du nombre et de la proportion d'orphelins à partir des enquêtes a été reprise dans la thèse : l'estimation par modèle paramétrique à partir des données du TCM (chapitre 2, parties 1 et 2). Les estimations par modèle polynomial à partir des données du TCM et l'estimation par projection des incidences de l'orphelinage à partir des données de l'enquête Famille n'ont pas été reprises.

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>

## **Troisième rapport (mai 2016) : Origine sociale et caractéristiques des familles des orphelins mineurs : premiers résultats**

Les résultats présentés dans ce rapport sont basés sur les données du TCM, et sont descriptifs. La première partie est consacrée aux différences sociales d'orphelinage, la seconde est consacrée à la composition des ménages dans lesquels vivent les orphelins mineurs. Chaque partie se conclut par un résumé des principaux résultats.

Ce rapport n'a pas été repris dans la thèse. La quatrième partie du deuxième chapitre de la thèse porte sur les différences sociales d'orphelinage à partir des enquêtes Famille, mais présente des résultats différents de ceux présentés dans ce rapport. La première partie du troisième chapitre de la thèse décrit l'environnement familial des orphelins mineurs en mobilisant les données du TCM, mais les résultats présentés dans la thèse sont un peu différents et beaucoup plus détaillés que ceux présentés dans ce rapport.

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>

## **Quatrième rapport (novembre 2016) : Estimation de l'orphelinage précoce à partir des données sur la fécondité et la mortalité des adultes**

Dans ce rapport nous présentons dans une première partie la méthode utilisée pour estimer l'orphelinage à partir des données agrégées sur la fécondité et la mortalité des adultes, et les résultats de cette estimation. Nous utilisons un calcul au niveau « macro » (c'est-à-dire en appliquant une probabilité de donner naissance ou de décéder à l'ensemble des adultes d'un âge donné) et un calcul au niveau micro

(c'est-à-dire en appliquant une probabilité de donner naissance ou de décéder au niveau individuel). Dans une deuxième partie, nous présentons des modèles de sensibilité de l'estimation à la corrélation entre la fécondité et la mortalité dans les différents groupes sociaux.

La première partie de ce rapport a été partiellement reprise dans le deuxième chapitre de la thèse (parties 1 et 2 ; uniquement le calcul au niveau macro). La seconde partie n'a pas été intégrée dans la thèse.

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>

### **Cinquième rapport (juin 2017) : Estimation de l'orphelinage précoce à partir de l'échantillon démographique permanent**

Il s'agit du dernier rapport consacré à l'estimation de l'orphelinage précoce en 2015. L'échantillon démographique permanent fournit des données individuelles sur les enfants eus d'une part et sur les décès éventuels d'autre part, pour 1% de la population à partir de 1968 élargit ensuite à 4% au début des années 2000. Nous avons mobilisé cette source d'abord pour estimer la courbe de l'orphelinage selon l'âge en 2015, ensuite pour mesurer les différences de mortalité entre les adultes qui n'ont pas d'enfants et les parents. Ces résultats sont utilisés dans la dernière partie du rapport, dans laquelle nous reprenons l'estimation de l'orphelinage à partir des données sur la mortalité et la fécondité des adultes et nous la corrigeons en tenant compte du fait que les parents meurent moins que l'ensemble des adultes (ce qui conduit à revoir à la baisse la proportion d'orphelins).

L'annexe 2 du rapport présente la synthèse des quatre estimations de l'orphelinage :

L'estimation directe de l'orphelinage à partir de l'EDP n'est pas montrée dans la thèse. Les résultats sur les différences de mortalité entre l'ensemble des adultes et les parents figurent dans le second chapitre (partie 1), dans lequel nous expliquons la construction de l'estimation « par calcul démographique » à partir des données sur la fécondité et la mortalité des adultes et de l'EDP.

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>

### **Sixième rapport (décembre 2017) : Bénéficiaires de l'Allocation de soutien familiale et enfants orphelins : exploitation de la base de données sur les allocataires des CAF (FILEAS) au 31 décembre 2016**

Ce rapport se fonde sur l'exploitation de la base de données nationale sur les allocataires des Caisses d'allocations familiales (extrait de la base au 31 décembre 2016), à laquelle l'accès a été possible dans le cadre d'une convention entre l'Ined et la Cnaf. Les CAF versent une allocation de soutien familial (ASF) aux parents qui assument seuls la charge financière de leur(s) enfant(s), et aux adultes (seuls ou en couple) qui recueillent un enfant privé de l'aide de ses deux parents et la base de données sur les allocataires des CAF permet d'observer les familles qui bénéficient de cette prestation, ainsi que la raison de l'absence de l'un ou des deux parents (décès ou autre raison). Dans ce rapport, nous présentons des résultats descriptifs sur les variables utiles pour étudier l'orphelinage et les familles bénéficiaires de l'ASF, à partir desquels nous proposons des axes de recherche pour la suite.

Ce rapport est intégralement repris sous la forme d'une annexe dans la thèse.

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>



## **Septième rapport (septembre 2018) : Sources de revenus, niveau de vie et conditions de logement des familles avec enfants mineurs orphelins**

Ce rapport vise à étudier les ressources financières et les conditions de logement des familles dont au moins un enfant mineur est orphelin, en comparant ces familles aux familles dont aucun enfant mineur n'est orphelin, en tenant compte de la structure familiale. Il présente d'abord des résultats descriptifs (sources de revenus, niveau de vie, conditions de logements) puis des résultats fondés sur des modèles de régression logistiques. Ces modèles permettent de tester l'hypothèse d'une spécificité des familles avec enfant(s) orphelin(s) par rapport aux familles sans orphelins en termes de niveau de vie, en tenant compte de variables qui influencent le niveau de vie (âge et position sociale).

Ce rapport constitue la base de la deuxième partie du troisième chapitre de la thèse, qui présente des résultats plus détaillés.

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>

## **Rapport final (juin 2019) : Approche démographique de l'orphelinage précoce en France**

Ce rapport est une synthèse de l'ensemble des résultats produits ; **il est essentiellement constitué de la thèse.**

Accès

<https://orphelins.site.ined.fr/fr/la-recherche/>

### **3.3 Communications et posters**

**Journée d'étude du CERHIO, 5 Octobre 2015, Rennes - Les familles face au veuvage en Europe (19<sup>ème</sup> – 21<sup>ème</sup> siècle) : normes, pratiques et représentations.**

**Titre de la communication : *Les familles des parents veufs et des enfants orphelins aujourd'hui.***

Cette communication présente une typologie des familles des parents veufs (« veufs » au sens large, c'est-à-dire qui ont perdu un conjoint par décès ; et vivant avec au moins un enfant mineur) et des enfants orphelins, en tenant compte du sexe du parent, de son statut matrimonial, de son âge. Les résultats sont construits à partir des données du TCM.

Accès

Pas d'accès libre

**XIX<sup>ème</sup> colloque international de l'Aidelf , Vendredi 24 juin, Strasbourg – Configurations et dynamiques familiales – Session : Parent-enfant : lien rompu, reconstruit, complété.**

**Titre de la communication : *Les familles des enfants mineurs orphelins en France***

Cette communication présente des premiers résultats sur l'environnement familial des mineurs orphelins (âge, état matrimonial et CS du parent présent, présence de frères et sœurs, d'un beau-père ou d'une belle-mère) en tenant compte du sexe du parent présent et en comparant les enfants orphelins aux enfants qui ne sont pas orphelins. Les résultats sont construits à partir des données du TCM.

Accès

Pas d'accès libre

**Journée doctorale de l'Ined, 8 mars 2016, Paris**

**Titre de la communication : *Estimation de l'orphelinage précoce au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à partir d'enquêtes en population générale***

Cette communication présente les estimations de l'orphelinage à partir des enquêtes en population générale (enquêtes Famille et TCM).

Accès

Pas d'accès libre

**European Population Conference 2016, 31 août, 3 septembre 2016, Mainz (Allemagne) – Demographic Change and Policy Implications**

**Titre du poster : *The evolution of orphanhood among children and young adults under 25 since 1999 in France.***

Ce poster présente les estimations de l'orphelinage à partir des enquêtes en population générale (enquêtes Famille et TCM).

Accès

Pas d'accès libre

**Entretiens francophones de psychologie, 19-21 octobre 2017, Lille – Symposium Enfants orphelins : entre risques de crise et culture du non-dit**

**Titre de la communication : *Portrait démographique des jeunes orphelins en France***

Cette communication présente des résultats synthétiques sur les estimations du nombre d'orphelins par groupes d'âge et par niveaux scolaires, sur l'environnement familial des mineurs orphelins et sur l'origine socio-économique des jeunes orphelins.

Accès

Pas d'accès libre

**Congrès international de la population, 29 octobre – 4 novembre 2017, Le Cap (Afrique du Sud)**

**Titre du poster : *How many children are orphaned in France ? Not a simple question***

Le poster présente trois estimations de l'orphelinage précoce : à partir des enquêtes Famille (modèles paramétriques), à partir du TCM (modèles paramétriques), à partir des données de l'état civil sur la mortalité et la fécondité des adultes ; ainsi que des résultats sur la tendance de l'orphelinage entre 1999 et 2015.

Accès

Pas d'accès libre

**Journée d'étude Ocirp / EHESS, 3 octobre 2018, Paris – Le vécu de jeunes après le décès d'un(des) parent(s). Expérience sociale, soutien et acteurs à l'épreuve de la recherche sur les orphelins en France.**

## **Titre de la communication : *L'orphelinage précoce au 21<sup>ème</sup> siècle***

Cette communication, en introduction de la journée, avait pour vocation de diffuser « officiellement » la nouvelle estimation du nombre de jeunes orphelins en France, et de dresser un portrait des orphelins en synthétisant les résultats obtenus au cours des quatre années de recherche.

### Accès

Pas d'accès libre

Interventions dans des séminaires ou autres journées :

- Séminaire mensuel de l'UR3, Ined, 5 juillet 2016 (présentation du projet de thèse)
- Séminaire Cycle de vie et relations intergénérationnelles, Idup, 30 mars 2016 (présentation du projet de thèse, des questions de recherche, des définitions, des données, et quelques résultats). Diaporama accessible dans les archives du séminaire : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=11435>
- Journée des administrateurs et administratrices de la Cnaf, Ined, 31 mai 2017 (présentation des données permettant d'observer les orphelins précoces et de quelques résultats sur les estimations)
- Séminaire mensuel de l'UR3, Ined, 5 décembre 2017 (présentation des résultats construits à partir des données de la Cnaf)
- Séminaire Cycle de vie et relations intergénérationnelles, Idup, 17 avril 2019 (présentation du premier chapitre de la thèse). Diaporama accessible sur le site du séminaire : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=11436>

Article paru dans la presse :

- *Des orphelins invisibles. Trois questions à Cécile Flammant*. Article paru dans Sciences Humaines, janvier 2019, mensuel numéro 310, rubrique « actualité de la recherche ». [https://www.scienceshumaines.com/des-orphelins-invisibles-trois-questions-a-cecile-flammant\\_fr\\_40315.html](https://www.scienceshumaines.com/des-orphelins-invisibles-trois-questions-a-cecile-flammant_fr_40315.html)

## **3.4 Articles en projet**

### **Demographic Research (2019) – *Around 3% of under-25s in France are orphans***

Cet article est basé sur le deuxième chapitre de la thèse dont il reprend les trois premières parties : présentation des données et explications de la construction des trois estimations ; analyse des résultats et hypothèses sur les différences entre les estimations ; proposition d'une estimation moyenne ; mesure de l'évolution de l'orphelinage précoce depuis 1999 et décomposition de cette évolution pour évaluer le poids de la baisse de la mortalité des adultes et le poids du retard des naissances.

### Accès

Sur le site de Demographic Research

### **Population et Sociétés (2019) – *L'orphelinage précoce continue de diminuer au début du 21<sup>ème</sup> siècle***

Cet article de quatre pages aborde quatre points : l'estimation du nombre et de la proportion d'orphelins par groupes d'âge (0-17 ; 18-24 ; 0-24) et par niveau scolaire (primaire, collège, lycée) ; la tendance

récente de l'orphelinage ; l'environnement familial des mineurs orphelins ; le niveau des familles avec mineur(s) orphelin(s) en comparaison avec celui des familles avec enfant(s) mineur(s) mais sans orphelin.

Cet article présente les résultats de façon synthétique et pédagogique, sans rentrer dans les aspects techniques.

[Accès](#)

[Sur le site de Population et société](#)

### **Recherches familiales (2020) –**

Cet article aborde principalement les différences sociales d'orphelinage.

[Accès](#)

### **Documents de travail de l'Ined**

[Accès](#)

## **3.5 Documents divers sans statut défini**

La tendance des différences sociales

La micro-simulation

Les orphelins de père et de mère

La multirésidence des orphelins

[Accès](#)

?